

L'Institut de France et ses académies (1635-2019)

John Scheid

Comme toutes ses semblables, l'institution dont j'ai l'honneur et le plaisir de vous parler est aussi célèbre que mal connue, et la préparation de cette conférence a été aussi pour moi une occasion de parcourir son histoire.

Le nom de l'Institut grand-ducal a été emprunté à celui de l'Institut de France, et je dois commencer par là. En fait, l'Institut de France n'existe comme tel que depuis 1795.

Auparavant on parlait d'académies, qui étaient en fait séparées. Le nouvel ensemble, qui désignait des groupes de gens de lettres, de savants et d'artistes appartenant ensemble à un même corps, qu'on appellerait désormais institut, à l'instar des congrégations, dont certaines comme les bénédictins de S. Maur s'occupaient avant le 17^e siècle de l'érudition et des recherches sur le passé.

Mais n'allons pas trop vite et revenons à l'époque royale. Je parlerai d'abord de toutes les académies et de l'Institut, et prendrai ensuite dans l'académie des inscriptions et belles lettres des exemples précis pour illustrer leur fonctionnement.

1. Depuis la fin du XV^e s. l'effervescence suscitée par la Renaissance poussait des souverains, des cités et des groupes de citoyens à se doter d'académies pour revenir à l'étude des anciens et notamment des textes en hébreu, grec et latin, qu'on n'étudiait plus directement, d'où une baisse sérieuse de l'érudition et du savoir. C'est notamment en Toscane, et à Florence que ce mouvement se développa, suivi rapidement, sur les terres impériales, de la création du collège des trois langues de Leyde – grâce au soutien d'un de nos concitoyens, Jérôme de Bauschleyden (1) –, et à Alcalà en Espagne, ou bien à Rome et aussi à Paris, où en 1530, après un premier projet soumis à François I^{er} par Guillaume Budé en 1517, le Collège de France fut fondé (2). Longtemps on en resta là, jusqu'en 1634, quand Richelieu entend parler de réunions privées dans lesquelles des amateurs de littérature discutaient de la langue française. Jugeant l'initiative importante pour l'unité nationale, Louis XIII suivit le Cardinal, pour créer l'Académie royale française, dont le cardinal devint le protecteur, et dont l'objectif était de donner des règles

à la langue française, de la rendre plus pure et éloquente. Depuis l'Ordonnance de Villers-Cotterets, de 1539, qui avait rendu le « langage maternel françois » obligatoire dans tous les actes administratifs, il était devenu indispensable d'unifier et de de fixer le vocabulaire français. Autrement dit, l'Académie devait entre autres s'attacher à créer un dictionnaire français, qui, il faut le dire l'occupe encore aujourd'hui chaque semaine, car il n'est toujours pas achevé. Le dernier fascicule publié l'an dernier en est arrivé au mot « savoir ». Régulièrement l'académie fait aussi des révisions et des rééditions de ce qui a été fait, et reçoit aussi de nouveaux mots.

Le terme d'académie a été choisi par référence à un terrain situé dans les jardins d'Academos à Athènes, qui furent achetés par l'argent que l'ami de Platon Anicéris de Cyrène avait payé pour le racheter, quand il avait été réduit en esclavage à Egine, et que les amis de Platon voulurent lui rendre. Comme Anicéris refusait, on utilisa la somme pour acheter un terrain et Platon s'y établit avec ses élèves. Leur lieu de réunion devint l'Académie, et ce terme fit carrière.

En 1663, Colbert, conseillé par le poète Jean Chapelain, membre de l'Académie française et directeur officieux des arts et lettres, décida de transférer les activités d'une des commissions de l'Académie française à une nouvelle académie, dite des Inscriptions et Médailles, et aussi Petite Académie. Dans le Règlement ordonné par le roi Louis XIV pour l'Académie royale des inscriptions & Médailles on peut lire quelles les fonctions qui lui étaient affectées :

art. XIX. « L'académie s'appliquera incessamment à faire des Médailles sur les principaux événements de l'Histoire de France sous tous les Règnes, jusqu'à l'origine de la monarchie ; et à composer les Descriptions historiques desdits événements par rapport auxquels les Médailles auront été faites : Elle travaillera encore sans délai à l'explication de toutes les Médailles, Médaillons, Pierres et autres raretés antiques et modernes du Cabinet de sa Majesté ; comme aussi à la description de toutes les Antiquités et Monumens de France. »

La fonction première était de fournir des devises latines pour les monuments et les monnaies. Vous en connaissez toutes et tous au moins une, le fameux *Nec pluribus impar*, « À nul autre pareil », qui devint la devise de Louis XIV.

Cette fonction a naguère été ranimée à l'occasion du 350^e anniversaire de l'Académie des sciences, quand le Chancelier de l'Institut a demandé à l'AIBL de composer une devise pour l'ancien cadran solaire replacé à son lieu d'origine. C'est le spécialiste de la Renaissance, Pierre Laurens, qui a composé la devise :

Sur le cadran du matin (4)

NOCTE PVLSA REFVLGENS MENTIBVS

« Chassant la nuit et illuminant les esprits »

et sur le cadran de l'après-midi (5)

SOL MATVRAT FRVCTVS MINERVAE

« Le soleil mûrit les fruits de Minerve ».

Mais le Règlement prévoyait que cette tâche, même étendue aux particuliers, ne suffisait pas pour occuper la Petite Académie. Aussi l'Art. XX prévoyait-il de lui assigner aussi l'érudition et la recherche philologique, historique et archéologique.

« Ladite Académie étant principalement établie pour travailler aux Inscriptions et autres Monumens qui ont été faits, ou que l'on pourra faire, pour conserver la mémoire des hommes célèbres et de leurs belles actions, Elle continuera de travailler à tout ce qui regarde lesdits Ouvrages : tels que sont les statues, les Mausolées, les Épitaphes, les Médailles, les Jettons, les Devises ; les Inscriptions d'Édifices publics, et tous autres Ouvrages de pareille nature : Elle veillera à tout ce qui peut contribuer à la perfection de ceux qui se feront ; tant pour l'Invention et les Dessesins, que pour les Inscriptions et les Légendes ; comme aussi à la description de tous ces ouvrages faits ou à faire ; et à l'explication historique des sujets par rapport auxquels ils auront été faits : Et comme la connoissance de l'antiquité Grecque et Latine, et les Auteurs de ces deux Langues est ce qui dispose le mieux à réussir dans ce genre de travaux : les Académiciens se proposeront tout ce que renferme cette espèce d'érudition, comme un des objets le plus digne de leur application. »

Les premiers membres étaient quatre, (6) tous de l'Académie française (Jean Chapelain, un des auteurs des Observations sur le Cid, l'abbé Amable de Bourzeis, un savant courtisan, François Charpentier, commentateur de Xénophon, et l'Abbé Jacques Cassagnes, traducteur de Cicéron et de Salluste). Charles Perrault, le futur auteur des *Contes*, servit de secrétaire avant d'entrer dans l'Académie des inscriptions, mais à la mort de son protecteur Colbert, il tomba en disgrâce et en fut exclu, mais il entra en 1671 dans l'Académie française. La disparition de Colbert, qui était étroitement lié à la petite Académie, faillit également signifier la fin de celle-ci, mais le nouveau surintendant des bâtiments, Louvois, comprit l'intérêt qu'il pouvait en tirer pour célébrer la gloire du roi. C'est lui qui la déménagea de la bibliothèque de Colbert dans le Louvre, où elle partageait désormais la salle concédée depuis 1672 à l'Académie française. Il doubla aussi le nombre des membres de l'Académie qui commençait à s'appeler l'Académie des Médailles. À la mort de Louvois en 1691, le sort de l'Académie parut encore balancer, mais le secrétaire de la maison du roi, le comte de Ponchartrain, comprit qu'elle pouvait rendre des services plus importants encore que l'écriture de devises. Il fit élire sur les fauteuils vacants Eusèbe Renaudot, un théologien, qui était aussi antiquisant, orientaliste et géographe, et Jacques de Toureil, un antiquisant de bon niveau. Avec l'abbé Jean-Paul Bignon, prédicateur et bibliothécaire du roi, académicien français et par ailleurs savant, qui fut mis à la tête de l'Académie, celle-ci prit le chemin de l'érudition, même si le travail sur les médailles continuait d'être sa première fonction, la présence parmi les académiciens d'Antoine Coypel le prouve. Mais le pli était pris.

L'Académie fut légèrement remaniée en 1701 et élevée au rang d'institution d'État, puis un décret de 1716 lui donna définitivement le nom d'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres. La retouche de 1701 vouera aussi définitivement cette académie à l'érudition et à l'histoire, notamment à celle du roi. Les statuts de Chapelain avaient dans un premier temps orienté la Petite Académie vers les arts et lettres, et l'avaient détournée de l'histoire, même si elle a recruté dans la suite Racine, l'historien du Roi (7).

L'Académie composait aussi des sujets mythologiques pour les tapisseries ou d'autres décors, bref elle était restée une cour suprême des arts, occupée à la gloire du roi et ce

n'est que progressivement, à partir de 1701, qu'elle se tourna vers l'érudition historique, même si le règlement de Colbert l'avait déjà orientée vers le développement des sciences historiques nationales et antiques.

Revenons aux débuts. Le mouvement continua. Trois ans après la création de la Petite Académie, en 1666, Colbert fit créer l'Académie royale des sciences, de même que l'Académie de France à Rome, et l'Observatoire, en 1667 ; diverses autres académies furent créées : l'Académie de danse l'avait été en 1661, l'Académie de peinture et de sculpture, qui remontait à 1648, fut réorganisée en 1663, l'Académie de musique date de 1669, et enfin l'Académie d'architecture fut instituée par Colbert en 1671. Dans un premier temps, ces académies étaient placées sous la tutelle des grands commis de l'État, puis elles passèrent sous l'autorité du roi. De ce fait, depuis la fin du règne de Louis XIV, elles étaient installées au Louvre. (8)

Réputées être « gangrénées d'une incurable aristocratie », pour citer l'abbé Grégoire, les académies sont supprimées sous la Révolution par la Convention, notamment sous la charge du peintre Louis David, qui haïssait l'Académie de peinture et des arts, qui ne lui avait pas accordé, vingt ans plus tôt, le Grand prix de Rome. Le 25 octobre 1795, la veille du jour où la Convention devait se séparer, les académies sont remplacées par un « Institut national chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les lettres » –et c'est alors que le nom d'Institut apparaît, qui n'était pas royal, mais national. L'Institut comprenait trois sections, sciences physiques et mathématiques, sciences morales et politiques, littérature et beaux-arts. Les 48 premiers membres furent nommés par le Directoire, les 96 autres furent élus par cooptation. L'Institut des sciences et arts devait « perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères » ; ainsi que « suivre les travaux scientifiques et littéraires ayant pour objet l'utilité générale ». Il s'installa d'abord au Louvre. Le jeune Napoléon, (9) qui fut élu dans la première classe de l'Institut, section des arts mécaniques, revint, quand il devint consul, à l'ancienne structure des académies, sans toutefois les nommer ainsi, et fait supprimer en 1803 la classe des sciences politiques et morales dont il se méfiait. L'un des

exploits du nouvel Institut fut, en 1798 et 1799, l'expédition d'Égypte dirigée par Bonaparte, « membre de l'Institut, général en chef », qui aboutit à la fameuse *Description de l'Égypte*, à l'invention de l'égyptologie, et en 1822 à la célèbre lettre à M. Dacier sur les hiéroglyphes phonétiques etc. de J.-Fr. Champollion (10). C'est pour cette double raison, la naissance de l'égyptologie, et le déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion que ce dernier fut élu – un peu tard, et pour peu de temps – dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1832, et que celle-ci a attribué la semaine dernière son nom à l'une des salles de l'Institut. À la Restauration, Louis Philippe conserva le nom d'Institut de France, qui redevint Institut royal, mais restaura le nom d'académies. Enfin, en 1832, à l'initiative de Guizot, l'Académie des sciences morales et politiques fut recrée. Aujourd'hui, l'Institut de France comprend cinq académies :

- l'Académie française, 40 membres,
- l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 55 membres et 40 associés étrangers, plus 100 correspondants français et étrangers,
- l'Académie des sciences, 263 membres, 138 associés étrangers et 89 correspondants, qui est divisée en deux grandes divisions comportant chacune des sections, les « sciences mathématiques » (géométrie, mécanique, astronomie, géographie et navigation, physique générale) et les « sciences physiques » (chimie, minéralogie, botanique, économie rurale et art vétérinaire, anatomie et zoologie, médecine et chirurgie)
- l'Académie des Beaux-arts, qui descend de l'ensemble d'académies créées par Colbert et Mazarin, comprend 57 membres, 16 associés étrangers, et 57 correspondants,
- l'Académie des sciences morales et politiques, compte 50 membres, 12 associés étrangers, 60 correspondants.

L'institut est dirigé par un Chancelier, élu pour trois ans, qui exécute le budget et représente l'institut en justice ; un ensemble de commissions et de directions dépendent de lui. (11) C'est Xavier Darcos qui est actuellement notre chancelier. Le chancelier remplit pour ainsi dire dans l'Institut le rôle du secrétaire perpétuel des académies, il est assisté des présidents annuels des académies. Chaque année, l'institut est présidé à tour de rôle par le président annuel d'une des cinq académies. L'an dernier, c'était le président de

l'AIBL qui présidait toutes les commissions, cette année, c'est le président de l'Académie des sciences.

2. Revenons au devenir des académies. D'abord le siège des académies.

En 1661, Mazarin (12) avait pris la décision de léguer au roi deux millions de livres pour fonder un collège destiné à éduquer gratuitement 60 gentilshommes des quatre nations françaises. Le projet est confié à Colbert, qui doit également organiser le legs de la bibliothèque de Mazarin. Colbert choisit l'architecte Louis Le Vau, Premier architecte du roy, qui proposa en 1661 de construire le collège à l'emplacement de la fameuse tour de Nesle, de l'autre côté de la Seine, en face du Louvre. Les travaux commencent en 1662, et la construction de ce palais baroque (13), installé sur un terrain étroit et marécageux fut un véritable tour de force. En 1792, le Palais fut fermé, en 1794 il devint une prison, et en 1796, alors que l'Institut national était installé au Louvre, (14) il fut affecté aux Écoles centrales de l'Instruction publique. L'ancien jardin du directeur du collège des Quatre-nations fut donné à titre provisoire à la Monnaie de Paris, dont le palais est voisin de l'Institut, ce qui devait engendrer une dispute ubuesque qui ne s'est terminée qu'en 2015. En 1810, l'École de peinture et sculpture et l'École d'architecture, installées au Louvre furent transférées dans le Collège Mazarin, rebaptisé Palais des Beaux-arts (15). Enfin, en 1805, Napoléon décida d'y installer l'Institut national. Les rapports difficiles avec l'École des Beaux-arts provoquèrent le départ de celle-ci, ce qui eut pour conséquence que l'Institut put se déployer dans tout le Palais. (16) (17)

Au XIXe s. une deuxième cour (18) fut ajoutée avec le bâtiment servant aux réunions hebdomadaires et aux bureaux des académies, puis des ajouts réguliers furent faits. À partir de 1960 un programme de rénovation fut entrepris, qui s'est achevé tout récemment, par la construction, dans la troisième cour, qui correspond au jardin du directeur du Collège de Mazarin, d'un auditorium, dont l'Institut avait absolument besoin. (19) C'est à cette occasion que la question de la propriété de cette parcelle de terrain a pu être réglée définitivement. (20)

3. Pour vous décrire les activités des académies, je ne vais pas rester sur ce plan général, mais choisir l'exemple de la Petite Académie qui suffira largement à vous donner un aperçu de nos tâches.

Il y a donc un nombre limité d'académiciens, 55 au maximum (21), (22) (dont cinq femmes à l'heure actuelle), avec des associés étrangers et des correspondants. L'académie des sciences a rapidement crû en raison des nombreuses branches des sciences de la terre et de la nature. Elle a aussi innové d'un autre point de vue : ses membres ne votent plus après avoir atteint les 75 ans, tout en gardant leurs autres privilèges d'académiciens, alors que dans les autres académies, on garde ce privilège à titre viager. Il est vrai que les scientifiques sont aussi élus plus tôt. Quand je suis entré au Collège de France, à 55 ans, tous mes collègues scientifiques étaient déjà académiciens, contrairement aux littéraires dont la majorité entrent à un âge plus avancé. J'y suis entré comme correspondant en 2009, et comme académicien en 2017, à 71 ans.

Une fois élu, l'académicien est nommé par un décret du président de la République et introduit officiellement à l'Académie. Là encore les rituels varient. Vous connaissez certainement tous les accueils sous la Coupole des nouveaux membres de l'Académie française, qui y font l'éloge de leur prédécesseur sur le fauteuil, avant qu'un membre de l'Académie ne fasse leur leur. D'autres académies comme les Sciences morales et politiques ont adopté le même cérémonial. Dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres, c'est plus simple. Avant une séance régulière, le président annuel lit le décret du président, puis le secrétaire perpétuel va chercher le nouvel académicien, qui attend devant la porte, le mène dans la salle en le tenant par le petit doigt, (23) et le présente à ses consœurs et confrères. Puis, il lui remet le décret et une médaille de l'académie avec son nom, puis l'invite à s'asseoir parmi eux et à participer aux travaux.

L'Académie – sauf exception signalée, j'entends par là l'Académie de inscriptions et belles-lettres – fait sa rentrée solennelle le dernier vendredi de novembre, sous la coupole, (24, 25) où se trouve entre autres le tombeau de Mazarin (26) . C'est à cette occasion seulement, et éventuellement lors de funérailles publiques, que les académiciens (27) portent depuis 1801 leur habit traditionnel noir, brodé des branches d'olivier

d'Athéna, d'où le nom d'habit vert, et l'épée d'académicien, qui lui est offerte par leurs amis et élèves. Vous comprenez l'allusion faite par P. Laurens dans la devise du cadran solaire que je vous ai montré, les fruits de Minerve étant les travaux des académiciens. Ce fut Napoléon qui remplaça la canne qu'avaient auparavant les académiciens par l'épée de cour, qui est souvent une création originale ou la modification d'une épée ancienne. Elles sont multiformes, il y en a même une qui a la forme et l'apparence d'une épée celtique de l'âge du bronze. Je vous montre la mienne. Elle me vient de mon père, (28) qui était membre de la musique de la garde grand-ducale. Elle faisait partie de son uniforme d'avant-guerre. (29) Elle été ornée de quelques inscriptions et sculptures qui se rapportent à mes travaux sur le collège de prêtres romains appelé les frères arvaux : sur le pommeau la copie réduite d'un buste de l'empereur Antonin le pieux en tenue de frère arvale, portant la couronne d'épis, sur la garde une antéfixe appartenant au temple de la confrérie et une copie extraite d'une inscription de cette confrérie de l'année 38 ap. JC, que j'ai trouvée sur le site de leur temple. (30) Je vous montre aussi celle de J. Hoffmann, sur laquelle sont représentées des abeilles et des libellules qui se réfèrent à ses recherches.

Au cours de la séance de rentrée sous la coupole, le président annuel de l'Académie proclame les prix distribués au cours de l'année précédente, et donne les noms des académiciens décédés ou élus. Puis trois académiciens traitent d'un thème choisi d'avance. Le 25 octobre, le jour anniversaire de la fondation de l'Institut, ce sont les cinq académies qui se réunissent sous la coupole pour une séance commune de rentrée, et à cette occasion un membre de chaque académie prononce un discours sur un thème choisi en commun. L'Académie des inscriptions et belles-lettres comprend des antiquisants – archéologues, philologues, linguistes, historiens, de la préhistoire jusqu'à Byzance, des médiévistes, des orientalisants, des linguistes, et des modernistes, en gros quatre groupes de savants dont le champ d'investigation porte sur l'antiquité, l'Orientalisme, le Moyen Âge et divers autres domaines, dont la linguistique ou la préhistoire, jusqu'à l'époque de la Renaissance (31). Elle est dirigée par un secrétaire perpétuel, élu pour deux mandats de 6 ans. Elle est présidée par un président annuel et un vice-président élus, des charges qui reviennent à

tous en fonction de l'ordre d'entrée à l'académie. Les académies disposent de la salle de réunion pendant l'un des jours ouvrables :

le lundi, l'Académie des sciences morales et politiques,

le mardi, l'Académie des sciences,

le mercredi, l'Académie des beaux-arts,

le jeudi, l'Académie française,

et le vendredi, l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le vendredi donc, l'AIBL se réunit pour des discussions internes, et aussi pour la séance publique qui débute à 15h30 et dure jusqu'à 17 à 18 h. Ceci se passe dans la grande salle de séance (32), où sont exposées des bustes et statues d'académiciens du passé. Sauf exception, les séances sont publiques. Au cours de la séance, l'académie écoute soit une communication de 30 minutes, suivie d'une discussion, soit une note de quinze minutes et une discussion, ainsi qu'une communication, soit deux communications et les discussions. En fin de séance, les académiciens et les correspondants font des hommages, c'est-à-dire de comptes rendus courts des ouvrages reçus. Les notes, communications et hommages sont imprimés dans les Comptes rendus de l'académie des inscriptions et belles lettres (CRAI) (33). L'académie dispose en outre d'une salle spéciale, attenante à la précédente, qui est utilisée par l'Académie française pour les séances du Dictionnaire (34).

Le site de l'Académie abrite aussi deux bibliothèques, dont j'ai déjà montré les entrées, la (35) Bibliothèque Mazarine, et la bibliothèque de l'Institut (36).

L'AIBL édite aussi un certain nombre de publications pour accueillir ses travaux ou ceux qu'elle patronne (37) : le Journal des savants, une revue déjà ancienne, les Mémoires et travaux, les Monuments Piot, tout aussi vénérables, (38) des Colloques, la Carte archéologique de la France,

Autre occupation des académiciens, l'attribution généralement annuelle de prix (39) soulignant l'importance de certaines publications ou même de travaux de recherche.

Beaucoup d'ex-jeunes de ma génération ont pu acheter leur premier ordinateur sérieux

avec l'argent d'un prix de l'académie, récompensant p. ex. la publication de leur doctorat d'État. Les sommes peuvent être plus importantes, comme le Prix de la fondation Simone et Cino del Duca, qui atteint 200 000 €. Cette subvention porte alors sur l'organisation de restaurations de monuments archéologiques ou de fouilles.

L'avis de l'Académie est aussi sollicité par les instances gouvernementales pour les questions relevant de sa compétence : présentation aux chaires dites littéraires du Collège de France et à celles de l'École pratique des hautes études (IVe et Ve sections), participation du secrétaire perpétuel et des membres de l'Académie à de nombreuses commissions de culture et de recherche dans divers ministères. Étroitement associée à la création de l'École des chartes, l'Académie joue un rôle important dans son conseil de perfectionnement, dans la composition des jurys des concours d'entrée et des examens, dans l'évaluation des thèses ; elle participe au choix des professeurs et proclame chaque année lors de la rentrée solennelle les nouveaux archivistes-paléographes.

Elle suit aussi très attentivement les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, respectivement fondées en 1846 et 1875 ; participant au choix des directeurs de ces écoles, de leurs directeurs d'études et des bibliothécaires ainsi que des membres, elle juge des mémoires que ces derniers lui soumettent annuellement comme justification de leurs recherches et reçoit les rapports du directeur ; elle établit elle-même des rapports annuels sur les activités de ces écoles qui sont le lieu privilégié de formation des jeunes archéologues et historiens ; ces rapports sont publiés dans les Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (CRAI).

Selon des modalités réglementaires très variées, l'Académie participe également au fonctionnement de l'École française d'Extrême-Orient (dont les activités multiples couvrent l'indianisme, l'Asie du Sud-Est, les études chinoises et japonaises), de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, de l'École française de Jérusalem (née en 1920 d'accords passés entre le ministère de l'Instruction publique, l'Académie et l'École biblique), et enfin de la Casa Velázquez à Madrid.

Il me reste à vous dire un mot du patrimoine de l'Institut, qui est important et comprend entre autres de grands monuments historiques, qui sont, bien entendu gérés par des

sociétés à qui l'Institut a confié pour des périodes limitées la gestion de ces biens, mais ce sont encore des académiciens qui sont conservateurs de ces monuments ou membre et président des Fondations qui surveillent leur gestion et leur entretien. Je vous montre ces monuments, (40) qui expliquent qu'il y a même au champ de courses hippiques de Chantilly un Prix de l'Institut de France (41). Ces monuments, vous le voyez, s'étendent sur toute la France, et qu'il y en a un certain nombre qui sont confiés à la gestion de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (42). Parfois, ils sont aussi utilisés par une académie pour tenir des colloques, telle la Villa Kerylos (43). Comme nous sommes à Beaulieu, et pour vous faire rêver un peu, je vous signale pour conclure l'un des bijoux de la collection qui se trouve à deux pas de la Villa Kerylos, la Villa Ephrussi de Rothschild, qui est aussi propriété de l'Institut de France. (44)